FORMATION JURIDIQUE

INFORMER LE PATIENT ET RECUEILLIR SON CONSENTEMENT ECLAIRÉ

Format d'intervention

Présentiel

Mode d'intervention

Intra

Votre secteur d'activité

S Santé M Médico-Social

Vous êtes

Membre de la direction des établissements de santé, membre de la direction gestion des plaintes et relation avec les usagers, professionnel de santé, médecin, membre de la CDU

Date et lieu

Sur demande

- 1 jour : 09h00– 17h00

Tarifs

Devis sur demande

Référence LY03

PRÉSENTATION

L'information du patient et le recueil du consentement éclairé relèvent d'une obligation légale au cœur de la relation soignant-soigné.

Cette formation vous permettra d'appréhender les enjeux de cette obligation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maîtriser les conditions de délivrance de l'information et de recueil du consentement du patient.
- Sécuriser la prise en charge des patients.
- Minimiser les risques de contentieux.
- Déterminer les éléments d'une bonne traçabilité.

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

INTERVENANT

Cette formation est animée par un(e) juriste spécialisé(e) en droit de la santé.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Alternance d'apports théoriques, retours d'expérience et mises en situation.

PROGRAMME

1- Le respect du consentement du patient

- Valeur & nature du consentement du patient
- Gestion des situations de refus de soins

2 – Les conditions de délivrance de l'information

- Destinataires de l'information
- Contenu de l'information
- Exceptions à l'obligation d'informer
- Preuve & traçabilité de l'information
- Conséquences du défaut d'information

OPTION : Mise à jour de vos procédures et formulaires !

En intra, la formation peut être complétée par une analyse juridique des procédures et formulaires utilisés au sein de l'établissement pour assurer la traçabilité de l'information et du recueil du consentement.

Après étude de ces documents, le consultant juriste guidera l'établissement sur les mises à jour nécessaires, et définira un programme de formation spécifiquement adapté aux besoins du client.

Puis, en séance, les stagiaires pourront s'approprier ces nouveaux documents conformes aux exigences légales et jurisprudentielles

A l'issue de cette formation-action, l'établissement disposera de procédures et formulaires actualisés et les stagiaires seront formés à leur utilisation.

Pour plus de renseignements, contactez-nous.

EVALUATION

Tout au long de la formation des exercices ou des quiz permettent d'évaluer l'acquisition des connaissances et des compétences et l'atteinte des objectifs
Une évaluation de la satisfaction des participants est recueillie en fin de formation

Je demande un devis

formation.santesocial@relyens.eu

+33 (0)4 72 75 50 15

Relyens Mutual Insurance
18 rue Edouard Rochet - 69372 LYON Cedex 08 - FRANCE
Tél : +33 (0)4 72 75 50 25 - www.relyens.eu

Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes
Entreprise régie par le code des assurances - 779 860 881 RCS Lyon
Organisme de formation professionnelle déclaré sous le n° 82690051369 auprès du Préfet de région
N°TVA Intracommunautaire : FR 79779860881

Mise à jour juillet 2023 – tous droits réservés